



AVIS PUBLIC Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le **3 septembre 2024**, le conseil municipal a adopté les projets de règlement qui suivent :

- Projet de règlement # **2024-09-223** modifiant le plan d'urbanisme # 2013-09-089
- Projet de règlement # **2024-09-224** modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091

Les projets de règlement visent à :

- l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;
- intégrer les éléments de l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement de développement de la MRC.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **1er octobre 2024, à 18h30 au 198, rue de la Fabrique** à Fortierville. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlements ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal du 198, rue de la Fabrique sur les heures d'ouverture régulières.
3. Les projets de règlement contiennent des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca/>

Donné à Fortierville, le 12 août 2024.


Annie Jacques,
Directrice générale